

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 7 juin 2013

Le conseil municipal s'est réuni le 07 juin 2013 à 20H30, après avoir été régulièrement convoqué en date du 31 mai 2013, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M.GAUTHIER Jean-Louis, Maire.

Etaient présents : BOUCHOT Didier, GAUTHIER Virginie, GRIONI Estelle, HUBERT Marie-Noëlle, RUCKLIN Jean-Claude, SAVET Joseph

Etaient absents excusés : CANGI Anne-Marie GRIONI Sylvain représenté par GRIONI Estelle MOUTON Jean-Marie

Secrétaire de séance :  
GAUTHIER Virginie

Après approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente, l'ordre du jour est adopté.

### 1-Annulation du vote du 6 avril 2013 du compte administratif et du compte de gestion du budget principal 2012.

Le conseil accepte à l'unanimité l'annulation du vote du 6 avril 2013 du compte administratif et du compte de gestion du budget principal 2012.

### 2-Approbation du compte administratif et du compte de gestion du budget principal 2012 modifié.

#### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2012**

Le Conseil Municipal a examiné les comptes administratifs de l'exercice 2012 le 6 avril, ceux-ci sont réputés ne pas avoir existés (budget commune) pour être remplacés par les suivants.

En effet, suite à la régularisation sur vente d'un bien immobilier fin avril 2013, les résultats de fonctionnement et d'investissement du budget principal ont été changés sans conséquence sur le résultat final

<u>VERBIESLES BUDGET PRINCIPAL(modifié)</u>			
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>RESULTAT</b>
DEPENSES	216008,62	85299,62	
RECETTES	272844,22	70828,75	
	56835,6	-14470,87	<b>42364,73</b>
<u>EAU ET ASSAINISSEMENT confirmé</u>			
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>RESULTAT</b>
DEPENSES	15876,16	3856,50	
RECETTES	27953,21	6328,55	

	12077,05	2472,05	<b>14549,10</b>
<b><u>LOTISSEMENT LES HERBUES confirmé</u></b>			
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>RESULTAT</b>
DEPENSES	3497,08	0	
RECETTES	138493,9	0	
	134996,82	0	<b>134996,82</b>

### COMPTES DE GESTION 2012

Compte tenu de ce qui précède, la comptabilité de l'ordonnateur est en conformité avec les résultats des comptes de gestion proposés par le comptable le 7 mai, le conseil adopte les comptes de gestion.

### COMPTES DE CLOTURE 2012 modifié

En incluant les résultats des années antérieures, le nouveau résultat de clôture s'établit comme suit :

	<b>RESULTAT CLOTURE 2011</b>	<b>PART AFFECTEE INVESTISSEMENT CTE 1068</b>	<b>RESULTAT EXERCICE 2012</b>	<b>RESULTAT CLOTURE 2012</b>
<b><u>BUDGET PRINCIPAL</u></b>				
INVESTISSEMENT	-26105,94		-14470,87	-40576,81
FONCTIONNEMENT	46921,44	-26105,94	56835,60	77651,10
SOUS TOTAL	<b>20815,5</b>	-26105,94	42364,73	<b>37074,29</b>
<b><u>EAU ASSAINISSEMENT</u></b>				
INVESTISSEMENT	3884,55	0	2472,05	6356,60
FONCTIONNEMENT	105795,09	0	12077,05	117872,14
SOUS TOTAL	<b>109679,64</b>	0	14549,10	<b>124228,74</b>
<b><u>LOTISSEMENT HERBUES</u></b>				
INVESTISSEMENT	-184159,27		0	-184159,27
FONCTIONNEMENT	4679,33		134996,82	139676,15
SOUS TOTAL	-179479,94		134996,82	-44483,12
RESULTAT GLOBAL	116 819,91			

### 3 AFFECTATION DES RESULTATS

IL y a lieu d'annuler la délibération du 6 avril 2013 et la remplacer par ce qui suit :

#### **BUDGET PRINCIPAL**

Report de l'excédent de fonctionnement R 002 pour 77651.10 €

Report du déficit d'investissement D 001 pour 40576.81 €

En prévision budgétaire 2013:

TITRE au compte 1068 pour couvrir le déficit d'investissement pour 40576.81 €

Reliquat à reprendre au budget suivant pour 37 074.29 €

#### **BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT**

Report de l'excédent de fonctionnement R 002 pour 117 872.14 €

Report de l'excédent d'investissement R 001 pour 6356.60 €

## **LOTISSEMENT LES HERBUES**

Report du déficit de fonctionnement D 002 pour 44 483.12 €.

### **4 Budget primitif : décision modificative**

Suite à la régularisation sur vente d'un bien immobilier fin avril 2013, les résultats de fonctionnement et d'investissement du budget principal ont été changés à savoir :

**001 déficit d'investissement = -18500€**

**1068 excédent de fonctionnement capitalisé = -18500€**

### **5-Répartition des sièges au sein des commissions de la Communauté d'Agglomération de Chaumont.**

Les sièges sont attribués en fonction du nombre d'habitants. Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de mars 2014 de répartition des sièges au sein de la Communauté d'Agglomération de Chaumont mais s'interroge quant au nombre de sièges alloués à Colombey les 2 églises (3 sièges pour 672 habitants) et à Villiers le sec (2 sièges pour 705 habitants).

### **6-Désignation des délégués au sein des commissions de la Communauté d'Agglomération de Chaumont.**

Sont nommés au sein des commissions de la Communauté d'Agglomération de Chaumont :

- BOUCHOT Didier : Finances
- GAUTHIER Virginie : Développement économique – Commerce – Tourisme – Loisirs
- GRIONI Estelle : Proximité – Politique de la ville – Communication
- HUBERT Marie-Noëlle : Fonds de soutien aux communes – Mutualisation

### **7-Travaux forestiers 2013.**

L'ONF propose les travaux suivants :

- Création de séparatives entre les parcelles 45 et 46 et les parcelles 48 et 49
- Création de filets dans la parcelle 48

Le conseil décide d'attendre les devis concernant ces travaux avant de se prononcer.

### **8-Situation des travaux 2013.**

**Nouvelle place rue des lavoirs** : Les plantations sont reportées à l'automne. Deux subventions ont été acceptées (3147€ par la région et 4719€ par le conseil général). Il restera à installer une barrière autour, une table et un jeu pour enfants.

**lotissement les herbues** : Une barrière en bois doit être installée le long de la route ainsi qu'un jeu pour enfants.

**Cimetière** : Un jardin du souvenir doit être créé. Un devis est demandé concernant la réhabilitation et la mise aux normes du mur de clôture. Le maire est autorisé à demander les subventions correspondantes.

**Chemin blanc** : Le chemin rural de Verbiesles à Laville au bois doit être refait. L'entreprise EST BROYAGE est retenue pour un montant de 13 788.50€. Le maire est autorisé à demander les subventions correspondantes.

**Enfouissement** : L'enfouissement des réseaux est programmé pour la rue des Sources et la rue Dehut.

### **9-Facture travaux chemin forestier.**

Une facture de l'entreprise Henrissat C de Bologne d'un montant de 708,63€ est parvenue en mairie concernant des travaux effectués en 2008. Le conseil demande des précisions concernant cette facture.

### **10-Achat de matériel.**

Le maire propose l'achat d'une motopompe et d'un groupe électrogène. Le conseil propose que la commune de Verbiesles achète la motopompe et suggère que la commune de Luzy achète le groupe électrogène. Le maire est chargé de faire part de cette décision au maire de Luzy.

### **11-Questions diverses.**

**1 11-1** : Règlements de factures :

BOURREAU aire de loisirs 6842.05€\*subventions diverses total 1040€\*LALIN entretien cuisine SF 232.74\* GEDA 958.35+939.21€ + 1054.06€ \*NATURALYS 319.34\*GUILLAUME Elagage 1022.58€\*taille haie 150€\* CAUE 110€\* EDF 1306.35€+ 1434.95€ \* LOCATION PHOTOC 214.08€ \*BODET EGLISE 231.99€ \*SOCOTEC SF363.72€\* SDIS 6868€\* ATESAT 378.74€\* ADAMS Fleurissement 884.15€\*terreau 189.39€\* ONF garderie 2130.24+ contribution 420.08€  
**E/A** : poteau incendie MICHEL 2772.95 €\*ELECTR'EAU inspection station 1136.20€ \*

p11-2 : La commune de Luzy sur Marne demande s'il serait possible qu'elle utilise la tondeuse de la commune de Verbiesles. Le conseil donne son accord mais une convention devra être établie et un tarif fixé.

□11-3 : Point sur les inondations.

Il y a eu pas mal de dégâts sur la commune lors des dernières inondations. Des dossiers de catastrophes naturelles ont été faits.

Dans le cadre de la prévention des risques, le conseil propose d'effectuer un contrôle du ruisseau du vieux val (bien que la commune ne soit ni propriétaire, ni gestionnaire de celui-ci). Par ailleurs, une information sera transmise à chaque riverain.

□11-4 : Le nettoyage du château d'eau est à prévoir.

□11-5 : L'organisation du repas du 14 juillet est en cours.

□11-6 : L'aventure verte passera à Verbiesles le 07/08 septembre 2013.

□11-7 : Un panneau voie sans issue est demandé à l'entrée de l'impasse des coteaux.

□11-8 : Une vigilance particulière sera effectuée concernant le non respect du domaine public aux abords des salles des jeunes (mégots, papiers, bouteilles vides....)

□11-9 : Concernant l'acquisition d'un défibrillateur, une demande d'information concernant une formation préalable est proposée.

p11-10 : Mme Hubert fait le point sur la réunion du PIG (Programme d'Intérêt Général), habiter mieux. Des subventions peuvent être accordées pour l'amélioration de l'habitat : se renseigner auprès d'Habitat et développement.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 00H04.

PV affiché le 12 juin délibérations 1\*2\*3\*4\*5\*8.1\*8.2\*11.6\* émises le 12/6 et publiées le 13 juin 2013

Suivent les signatures

Ms GAUTHIER Jean-Louis, Ms □ BOUCHOT Didier, BRUCKLIN Jean-Claude,

SAVET Joseph S □ AVE Mmes GAUTHIER Virginie, MGRIONI Estelle, GR □ O N

HUBERT Marie-Noëlle,